



CAS Monte Rosa SION

Le mot du président.

Chères amies et chers amis clubistes,

Durant cette année, votre comité s'est plus particulièrement occupé du nouveau règlement des chefs de courses, de la recherche d'un nouveau stamm et de la rénovation de l'Igloo.

Règlement des chefs de courses

Le CC (comité central du club alpin) a mis en place un nouveau règlement pour les chefs de courses. Celui-ci impose une formation obligatoire pour pouvoir fonctionner comme chef de courses depuis le 1^{er} janvier 2010. Le CC s'est aperçu, malheureusement un peu tard, que ce règlement était beaucoup trop contraignant et a publié un "complément au règlement concernant l'obligation de formation et de perfectionnement des chefs de courses" qui laisse beaucoup plus de liberté aux sections plus spécialement en ce qui concerne le choix des chefs de courses déjà en fonction.

Parallèlement à l'entrée en vigueur de ce nouveau règlement, le CC a imposé aux sections de remplir une base de donnée centralisée répertoriant les chefs de courses. Les sections sont libres d'inscrire dans cette base de données tous les chefs de courses actuels et également ceux qui ont fonctionnés ces années passées, qu'ils aient ou non suivis une formation. Par contre, pour les personnes intéressées à devenir chefs de courses, à partir du début 2010, le suivi d'une formation telle que "cours de chef de courses du CAS" ou "cours de moniteur J+S, ou "spécialiste de la montagne de l'armée suisse" etc... est obligatoire.

Pour conserver son titre de chefs de courses, il faudra suivre une formation continue d'au moins 3 jours sur six ans. Ces cours de perfectionnement peuvent être organisés par le groupe ou la section. C'est le préposé aux courses qui devra tenir à jour la base de données et déclarer les cours de perfectionnement suivis par chaque chef de courses.

A titre personnel, je m'étonne de cette volonté insupportable qu'a le CC à vouloir tout régler. A mon avis, les sections ont très bien géré le problème des courses et des responsables de courses jusqu'à aujourd'hui et à ce que je sache, il n'y a pas eu une augmentation des accidents qui justifie un tel règlement. Celui-ci complique plutôt qu'il ne simplifie les tâches de la section et posera certainement des problèmes pour recruter suffisamment de chefs de courses.

Par contre, je trouve tout à fait louable que le CC mette sur pied des cours de formation de chefs de courses, mais je ne comprends pas cette obligation à les suivre.

Inscriptions aux courses

L'inscription aux courses qui ne demandent pas de préinscriptions se fera par mail auprès du responsable de la course pour le lundi soir au plus tard. Ainsi le chef de courses peut mieux préparer la réunion du jeudi qui reste obligatoire pour les participants à la sortie.

De plus, il y aura des indications détaillées au sujet de la course, sur le site internet du club.

Nouveau stamm

Comme annoncé lors de notre dernière assemblée générale, Conrad Teichmann nous a mis en contact avec le comité de " L'amicale de la Trappe " qui dispose d'un local à la Cour à Bruno (près du Grand Pont). Nous avons trouvé un arrangement pour disposer de ce local une fois par semaine, le jeudi soir. Ce stamm est déjà aménagé et nous ne pouvons malheureusement pas y mettre nos meubles et tableaux. A la fin février 2009, nous avons quitté le local de la rue de Savièse et avons entreposé notre mobilier dans un garde-meuble.

La solution trouvée est donc provisoire et nous sommes toujours à la recherche d'un local que nous pourrions aménager. Une éventualité réside dans le projet de la salle d'escalade qui pourrait se construire dans les futures salles de gymnastiques que la commune et le canton doivent aménager

pour le centre professionnel. Si ce projet aboutit, un espace serait réservé pour le stamm du club. Mais il y a encore beaucoup de "si" et de "conditionnel" dans ce projet...

Rénovation de l'Igloo

La rénovation commencée durant l'été 2008 s'est terminée cet été. Une nouvelle armature en bois a été posée sur l'ancienne couverture et a été recouverte par des plaques en aluminium de couleur noire. Un nouveau sas a également été aménagé et une armoire extérieure abrite les bombonnes de gaz. Je tiens à remercier tout spécialement le menuisier Nicolas Tacchini et le couvreur Paul Bovier pour le remarquable travail effectué. Lors de l'assemblée générale nous vous présenterons des photos des différentes étapes des travaux effectués.

Renouvellement au comité.

Après une année en tant qu'adjoint et 8 ans en tant que préposé aux courses, Michel Cotter, a manifesté son intention d'arrêter son mandat. Pour des raisons professionnelles, notre "stammiste" Raphaël Aymon quitte sa fonction. A ce jour nous n'avons pas de remplaçant à proposer. Un grand merci à Michel et à Raphaël pour tout le travail accompli.

Afin d'alléger la tâche du préposé aux courses, le comité propose de nommer une commission des courses avec un préposé aux courses et plusieurs adjoints. Le nouveau candidat au poste de préposé aux courses est François Dufour. L'actuel adjoint, Christophe Follonier reste en fonction. Philippe Florey et Adèle Nellen, qui assumera des tâches administratives, viennent compléter la commission. Ces trois nouveaux candidats vous seront présentés lors de notre prochaine assemblée générale. Je voudrais attirer l'attention de chacun sur la difficulté qu'a le comité à trouver des personnes qui acceptent des fonctions. C'est en effet de plus en plus ardu à renouveler le comité. Bien des personnes sont d'accord de donner des coups de mains ponctuels mais hélas bien peu nombreuses sont celles qui s'engagent à assumer une fonction. Est-ce la peur des responsabilités, l'individualisme, le désintéressement pour la vie en société?... Je ne saurais le dire, mais c'est une réalité car la vie du club en dépend.

Autres nouvelles en bref.

- L'assemblée générale aura lieu le vendredi 4 décembre 2009 aux caves Varone, av. Grand Champsec 30 à Sion. Durant l'apéritif, vous pourrez admirer les photos faites par nos membres lors des courses de cette année. Après l'assemblée, un repas est prévu au même endroit. Pour y prendre part, il suffit de retourner l'inscription annexée.
- Le programme des courses 2010 figure en annexe. Certaines courses demandent une préinscription; pensez à retourner le coupon réponse.
- Depuis de nombreuses années, Esther Schmitt et son équipe proposent un programme de randonnées pédestres très attractif et c'est aussi le cas cette saison. Hugo Chevrolet qui a suivi la formation d'accompagnateur vient renforcer ce team.
- **Notre loto aura lieu le dimanche 29 novembre 2009 au Sacré-Coeur. Nous comptons sur votre aide, voir le bulletin d'inscription en annexe.**
- La gym a repris le 5 octobre 2009, le lundi soir de 18h30 à 19h30 à la salle du collège des Creusets, sous la direction de Daniela Pitteloud. Cette salle possède également un mur d'escalade qui est réservé le même soir de, 18h00 à 19h00, aux jeunes (OJ et AJ) et, de 19h00 à 20h00, aux autres membres du club.
- Les photos prises lors des différentes activités du club sont disponibles sur notre site internet. Vous y trouverez également des renseignements sur la vie du club. L'adresse est la suivante: www.clubalpension.ch
- Si vous disposez d'une adresse Email, transmettez-la à l'adresse: mail@clubalpension.ch en mentionnant vos nom et prénom, ainsi vous serez informés des activités du club.

Je me réjouis de vous rencontrer durant notre assemblée ainsi que lors de nos prochaines excursions. Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente saison d'hiver.

Sion, le 20 octobre 2009

Le président : Jacques Salamin